PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 21, chemin des Glaïeuls

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné en vertu du règlement no. 338-2023 relatif à la démolition d'immeubles, que toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'une autorisation de démolition doit transmettre par écrit son opposition motivée, à l'attention de la greffière-trésorière, dans les 10 jours suivant la publication de cet avis, à l'adresse courriel direction@saint-bernard.quebec ou par courrier recommandé à l'adresse postale 1499, rue Saint-Georges, Saint-Bernard, Québec G0S 2G0.

Immeuble visé :
21, chemin des Glaïeuls
Lot no. 6 372 054

La demande de démolition sera entendue par le comité de démolition lors d'une séance publique qui aura lieu le lundi 7 décembre 2026, à 19h45, à la salle du conseil au Pavillon des Loisirs, 1512 rue Saint-Georges.

Donné à Saint-Bernard, ce 11 novembre 2026.

(Signé)
Marie-Eve Parent
Directrice générale et greffière-trésorière